



CONTRAT D'ANNUALISATION mercredis 2022 2023

Le planning est prévisible pour toute l'année (LES GARDES ALTERNÉES font parties de ce mode de fréquentation)

Prénom-nom de l'enfant :

Age à la rentrée :.....Frimousses (3-5 ans) Canailles (6-8 ans)

Nom des responsables légaux si différents :

Début du contrat le :...../...../.....

Tous les mercredis Semaines paires Semaines impaires

MATIN REPAS APRES MIDI

ENGAGEMENT : Vous vous engagez à mettre votre enfant pour toute l'année scolaire 2022-2023 en fonction des créneaux réservés.

Il n'y aura pas de modifications d'accueil ou d'arrêt en cours d'année sauf cas particuliers sur justificatif (perte ou changement d'emploi, grossesse, déménagement).

FACTURATION : La facturation est établie chaque fin de mois sur la base des créneaux réservés. Ne sont pas facturés :

- 3 absences dans l'année civile
- Absences pour raisons médicales ou para médicales (sur présentation du justificatif médical dans les 48h)
- Absence pour événements familiaux exceptionnels (cf règlement intérieur)

Aucun départ en cours d'année avec arrêt de la facturation ne sera possible en dehors des conditions citées au règlement intérieur.

RESERVATIONS : Elles sont faites à l'année sur la base de la fiche de renseignements de l'enfant. Vous n'avez plus de démarches à faire par la suite.

Vous pouvez demander des dates exceptionnelles supplémentaires qui seront acceptées sous réserve de disponibilités

Je soussigné(e) _____, responsable légal de l'enfant, certifie l'exactitude des informations fournies et atteste avoir pris connaissance et approuvé le règlement intérieur

Fait à _____, le ___ / ___ / _____ Signature :